



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY

Session 2024

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SECOND CONCOURS INTERNE PUBLIC

SECOND CONCOURS INTERNE DE SAINT PIERRE ET MIQUELON

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Préambule :

L'épreuve de français comporte, depuis la session 2023, trois parties notées respectivement sur 6, 3 et 11 points. L'épreuve est donc sur un total de 20 points. Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1^{er} degré et un professeur du 2^d degré (collège). Cette double correction, ce regard croisé permettent de garantir une équité pour les candidats et la plus grande objectivité grâce à une harmonisation très étroite. Durant cette session, 1312 copies ont été corrigées.

	CRPE public externe	CRPE privé externe	CRPE public 3 ^{ème} concours	CRPE public 2ND concours interne	CRPE Public Interne Saint Pierre et Miquelon
Nombre de candidats inscrits	1904	476	482	179	5
Nombre de candidats présents	948	174	141	46	5

Moyennes obtenues pour la session 2024 :

CRPE public externe	CRPE privé externe	CRPE public 3 ^{ème} concours	CRPE public 2ND concours interne	CRPE Public interne Saint Pierre et Miquelon
10.76	9.54	9.23	10.29	9.05

L'épreuve :

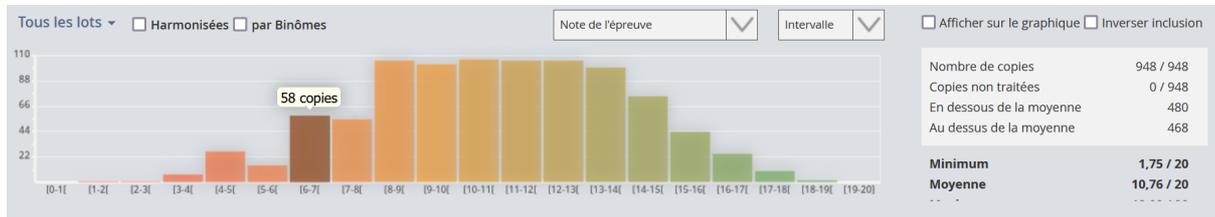
L'épreuve écrite d'admissibilité de français dure 3 heures et vise à « évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue » mais aussi leur capacité à développer une réflexion construite. (devenirenseignant.gouv.fr). Depuis la session 2023, en lien avec le texte proposé, la première partie est consacrée à la langue, la deuxième au lexique et à la compréhension lexicale tandis que la dernière consiste en un développement organisé autour d'une question.

Le sujet est consultable sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-1163#item1>

Quelques remarques générales :

Graphique CRPE public externe



Moyenne obtenue pour les 5 concours : 9.77/20

Les notes s'échelonnent de 1.75 à 18/20

La plupart des copies sont abouties.

Pour 14 jurys sur 43, les copies ont été traitées dans leur intégralité.

Points de vigilance

Pour certains candidats, la gestion du temps pose problème. Les questions sont prises dans l'ordre, avec une répartition de l'effort au détriment de la troisième partie et même, parfois, de certaines questions des parties I et II.

Plusieurs copies ne respectent pas la consigne et développent des éléments de réponse non attendus ; des réponses sont parfois noyées dans un développement qui manque de rigueur ou qui ne répond pas à la question.

Pour presque la moitié des jurys :

- L'orthographe et la syntaxe font cruellement défaut. Le niveau d'expression est très inégal en fonction des copies. Les accents, l'orthographe et la ponctuation font défaut.
- Quelques copies laissent penser que les candidats ne connaissent pas les attendus de l'épreuve : étude de la langue, lexique, argumentation à l'appui du texte et nécessaires références culturelles).

Première partie de l'épreuve : Étude de la langue (sur 6 points)

Graphique CRPE public externe



Moyenne obtenue pour les 5 concours : 3.004/20

Les notes s'échelonnent de 0 à 6/20.

Les notions de grammaire étaient, encore cette année, traditionnelles et ne posaient pas de difficultés majeures : un exercice sur modes et temps, identification de sujets, analyse de deux emplois de la virgule, fonction grammaticale de groupes soulignés, une manipulation pour justifier la fonction, réécritures d'un passage en proposition coordonnée puis subordonnée, fonction de celles-ci à préciser, explication de « ce, pendant ». Seul cette *manipulation* renvoyait à un geste de grammairien rarement sollicité en concours jusqu'à présent.

Concernant cette première partie, les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Capacité à lire de manière précise les questions posées et à répondre à l'ensemble de la consigne de manière organisée ;
- Capacité à mobiliser des connaissances sur la langue ;
- Capacité à utiliser ces connaissances à bon escient, en réponse précise à la question posée.

De nombreux candidats ont fait montre d'une préparation très sérieuse, d'une grande rigueur dans leurs analyses et de connaissances solides, essentielles pour des enseignants dont la mission future sera d'enseigner la langue aux jeunes élèves.

La grammaire semble travaillée, parfois apprise sans être véritablement comprise. Certaines copies ont été pénalisées par une connaissance imparfaite du vocabulaire d'analyse grammaticale plus que par une méconnaissance de la langue.

Comment expliquer l'emploi du présent de l'indicatif dans les lignes ci-dessous ? (0,5)

Écrire est un engagement à ferrailer. On s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire, où l'on serait à la fois général et aspirant soldat. (ligne 1 à 2)

Cette question a plutôt été réussie dans l'ensemble.

Afin de guider les futurs candidats au CRPE, voici toutefois quelques points de vigilance relevés par les correcteurs dans les différentes copies :

- Certains candidats semblent ne pas connaître et confondent les valeurs des temps.
- Les candidats justifient une valeur d'énonciation.
- Certains candidats indiquent plusieurs valeurs.

Identifiez le mode et le temps de « on serait » et justifiez cet emploi. (0,5)

Question réussie dans l'ensemble.

Toutefois, on note :

- des confusions avec le mode subjonctif souvent repérées
- Plusieurs candidats évoquent un « conditionnel futur »
- Les candidats oublient de spécifier conditionnel « présent »
- Valeur pas énoncée clairement. Confusion récurrente entre la valeur de l'hypothèse celle du souhait ou de la condition ou d'un système hypothétique » (« si je faisais... je serais... »).

Dans cet extrait, identifiez les sujets des verbes soulignés et précisez leur nature. (1)

Écrire n'est pas tout à fait un choix : c'est un aveu d'impuissance. On écrit parce qu'on ne sait par quel autre biais attraper le réel. Vivre, sans l'écriture, me va mal, comme un habit trop lâche dans lequel je m'empêtre. (ligne 7 à 9)

Les sujets sont majoritairement identifiés.

L'usage du tableau est appréciable pour la clarté de l'analyse.

Points de vigilance :

- Les réponses sont parfois incomplètes.
- Une terminologie grammaticale très imprécise.

Les erreurs repérées :

- La moitié des jurys repère une confusion entre pronom et déterminant démonstratif.
- Ce/C'est analysé comme pronom personnel ou pronom relatif. (pour cette question et pour celle qui

porte sur l'analyse de « ce pendant »).

- « me » souvent vu comme sujet de « va » (pour 70% des jurys), ce qui, peut-être, sous-entend que le sujet est forcément le mot qui précède le verbe.
- La consigne est mal comprise : certains donnent la nature du verbe
- Le dernier sujet est souvent mal identifié : 1/3 des jurys note que les candidats retiennent « vivre, sans l'écriture » comme sujet de « va ».

Analysez deux emplois différents de la virgule dans ce passage. (0,5 point par emploi)

Le récit m'échappe, il attend, ailleurs.

Je ne parviens pas à éviter cet égarement. Consentir à me perdre est une étape de l'écriture. Consentir à perdre, aussi. À m'avouer vaincue, battue. (ligne 36 à 39)

Très peu de copies ont traité ce sujet de façon technique et satisfaisante.

Pour la moitié des jurys :

- La notion peu ou pas maîtrisée, voire inconnue : certains candidats semblent ne pas comprendre la question.
- Exercice apparemment perçu comme périlleux par les candidats : des tentatives « sensibles », mais inabouties.
- Des candidats qui parlent de « mise en valeur » sans véritable analyse syntaxique.
- Des réponses parfois traitant davantage de l'analyse stylistique que de l'analyse grammaticale.
- La juxtaposition est souvent le seul emploi connu.
- Les candidats parlent pour moitié, d'énumération.
- Des candidats qui parlent de « mise en valeur » sans véritable analyse syntaxique.
- Des réponses parfois traitant davantage de l'analyse stylistique que de l'analyse grammaticale.
- Certains candidats parlent d'accumulation
- Le mot « pause » (ou « pose ») est régulièrement revenu.

Indiquez la fonction de chaque groupe souligné. Proposez une manipulation qui vous permet d'identifier chaque fonction. (1,5 point)

Dans *Le Mur invisible*, un roman de Marlen Haushofer, une femme passe quelques jours de vacances dans un chalet, à la montagne.

Les identifications sont correctes dans l'ensemble.

En revanche :

- Peu de manipulations. De manière générale, les candidats proposent des manipulations par le biais des questionnements lexicaux (*qui ? Où ? Quoi ? ...*) et non des gestes de grammairien.
- De nombreux candidats indiquent sujet / COD mais ne précisent pas « du verbe *passé* ».

Réécrivez la phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition subordonnée dont vous préciserez la fonction. (0,5 point)

Mes romans me baladent, ils me mènent en bateau. (ligne 35)

C'est une question souvent en partie échouée :

- Mauvaise identification de la fonction grammaticale même quand la transformation est pertinente.

Exemples :

- *comme ils me mènent en bateau* = subordonnée circonstancielle de manière, au lieu de comparaison.
- *romans, qui me baladent* : relative fonction épithète, au lieu de la fonction apposée.
- Quelques confusions entre fonction et nature.
- Quelques copies attestent de la méconnaissance cause / conséquence.
- Un certain nombre de candidats ne traitent pas la question.

Réécrivez la phrase en transformant l'une de ses propositions en proposition coordonnée. (0,5 point)

Une grande majorité de copies a réussi cet exercice.

Toutefois :

- Beaucoup de : **puisque'ils me mènent en bateau.**
- Tendance à supprimer le pronom « ils » après la conjonction de coordination « et ».

Expliquez pourquoi « ce pendant » n'est pas écrit en un seul mot dans cet extrait. (0,5 point)

[...], l'écriture a la beauté inquiétante de ce qui ne mène nulle part, et ce pendant des mois, parfois. (ligne 33 et 34)

Les candidats ont globalement bien répondu à la question.

Points de vigilance :

- Des réponses qui s'appuient seulement sur le sens de « cependant » en un mot sans traiter l'occurrence du texte (par exemple : « ce pendant, ce n'est pas la même chose que cependant qui signifie... »).

Pour plus de la moitié des jurys :

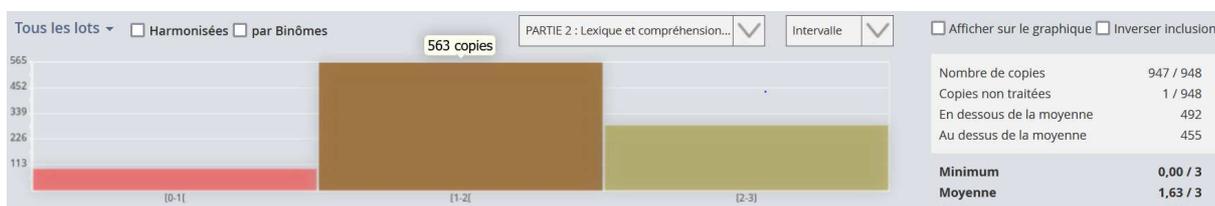
- Il n'y a pas toujours d'identification grammaticale. Les justifications sont souvent d'ordre sémantique.
- Des confusions entre adverbe et préposition (pendant)

Conseils aux futurs candidats pour cette première partie :

- Bien lire la question et veiller à répondre à toute la question en cas de consigne complexe.
- Présenter clairement les réponses : la forme du tableau est très appréciée par les correcteurs et témoigne plus commodément de la qualité du raisonnement grammatical.
- Parfaire ses connaissances grammaticales en fréquentant, pendant l'année de préparation, une grammaire universitaire ainsi que la terminologie grammaticale publiée par Eduscol.¹ Celle-ci est trop souvent méconnue.

Deuxième partie de l'épreuve : lexique et compréhension lexicale (sur 3 points)

Graphique CRPE public externe



Moyenne obtenue pour les 5 concours : 1.69/3

Les notes s'échelonnent de 0 à 2.88/20.

1. Expliquez en contexte le sens des mots « apatride » (ligne 35) et « baladent » (ligne 36). (1 point)

Le sens propre du mot est majoritairement connu.

La morphologie est souvent détaillée (préfixe/suffixe) pour éclairer le sens du mot.

¹ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_1308526.pdf

Points de vigilance :

- La distinction entre « sens propre » et « sens figuré » est très rarement évoquée dans les copies.
- Beaucoup de candidats proposent l'explication de la formation du mot « apatride » alors que celle-ci n'est pas demandée.
- Pour de nombreuses copies, les nuances de sens en contexte sont peu, voire pas perçues.
- Le sens figuré du mot « baladent » (berner, tromper) a été proposé à de nombreuses reprises.

2. Donnez trois mots de la même famille que « certitude ». (0,5 point)

La question a été très bien réussie dans l'ensemble.

Toutefois, on note :

- Une confusion très fréquente entre « famille » et « synonymie ».
- Des erreurs d'orthographe dans la réponse : « certe » ou « certificas »
- Des néologismes : *décertitude / certitions/acertitude*

3. Relevez trois procédés lexicaux (comparaisons ou métaphores, champs lexicaux...) qui caractérisent le travail de l'écrivain. Vous justifierez votre choix. (1,5 point)

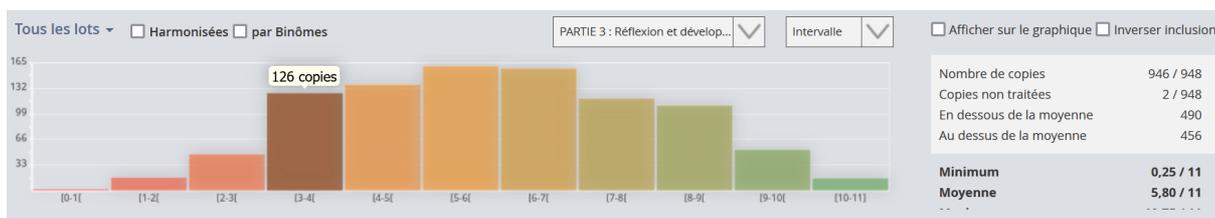
On relève des analyses réussies dans plusieurs copies et plutôt une bonne maîtrise de l'identification des procédés.

Points de vigilance :

- Les justifications et interprétations ne sont pas toujours présentes. Il s'agit souvent d'un simple relevé.
- Pour de nombreuses copies, des confusions entre procédés lexicaux et procédés syntaxiques. En outre, les procédés relevés ne sont pas toujours différents.
- Des justifications absentes ou erronées.
- Confusion entre différentes figures de style, notamment entre comparaison et métaphore.
- Relevé excessif et inapproprié de métaphores.

Troisième partie de l'épreuve : réflexion et développement (sur 11 points)

Graphique CRPE public externe



Moyenne obtenue pour les 5 concours : 5.008/11

Les notes s'échelonnent de 0,25 à 11.

Rappel du sujet :

... la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive. » (ligne 43 à 44)

En vous appuyant sur le texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture.

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

On n'attendait pas des candidats, dans le temps imparti, qu'ils produisent une composition de type dissertation mais plutôt une réflexion structurée, en plusieurs paragraphes, amenée par une introduction, achevée par une conclusion et illustrée d'exemples.

Le sujet était volontairement ouvert et permettait différentes formes de progression et de raisonnement.

Les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Capacité à prendre en compte le sujet, à définir les enjeux de la question et à développer une argumentation qui repose sur le texte proposé à l'étude ;
- Capacité à mobiliser des connaissances au service de l'élargissement de la question ;
- Rédaction claire, précise et organisée.

Points de réussite :

Pour un ¼ des jurys (12/43) :

- Le sujet est compris et traite **des** pouvoirs de l'écriture, dans plusieurs domaines dont celui de l'école.
- Un effort de structure et de progression tout au long de la copie.
- Quelques copies témoignent d'efforts pour varier les références en histoire, en littérature.
- Quelques références bien maîtrisées, notamment le *Journal* d'Anne Frank. Toutefois, elle serait tout à fait pertinente si les candidats établissaient réellement le lien avec *Quand tu écouteras cette chanson*, qui commence précisément par une nuit dans le Musée Anne Frank...Or, la référence semble trop souvent fortuite.

Points de vigilance :

- Quelques copies s'attachent à un commentaire linéaire du texte de Lola LAFON.
- Un vocabulaire vague et imprécis. Il est observé la récurrence des expressions « choses », « plusieurs choses » « et d'autres choses encore ».
- Peu de références littéraires ou des références incomplètes ; peu de références didactiques.
- Un niveau parfois alarmant de la maîtrise de l'orthographe, de syntaxe.
- Une écriture parfois difficilement lisible (soin, formation des lettres).
Par ailleurs, l'exercice paraît parfois réduit à une formalité qui n'engage pas.
Dans quelques copies, on peut s'inquiéter du recours à des généralités creuses comme substituts à une réflexion littéraire ou à une prise en compte des préoccupations de futurs enseignants

Pour la moitié des jurys :

- La problématique dévie souvent vers la lecture. Les candidats traitent davantage les pouvoirs de la LECTURE que ceux de l'écriture.
- Les enjeux de l'écriture à l'école ne sont pas évoqués.

Pour un ¼ des jurys :

- La problématisation est parfois difficile.
- Des idées ou des exemples sont cités sans être développés, justifiés.
- Les copies ne développent pas l'argumentation à l'appui du texte.

Pour un 1/3 des jurys :

- Des références personnelles populaires, peu d'exemples d'autorité : on relève des ouvrages écrits par des influenceuses, des séries, des chansons très diverses.
- Lorsque les candidats évoquent la création d'un univers grâce à l'écriture, ils citent exclusivement des œuvres fantastiques, la science-fiction... comme s'ils oubliaient qu'un roman réaliste est tout aussi fictif.

Par ailleurs, l'exercice paraît parfois réduit à une formalité qui n'engage pas.

Dans quelques copies, on peut s'inquiéter du recours à des généralités creuses comme substituts à une réflexion littéraire ou à une prise en compte des préoccupations de futurs enseignants

En conclusion, par rapport aux trois compétences attendues et évaluées :

- 1^{ère} compétence : il manque souvent la capacité à s'appuyer sur le texte support et à développer une argumentation personnelle pleinement dans le sujet.
- 2^{ème} compétence : il s'agit de la compétence la moins maîtrisée : les exemples sont trop souvent plaqués, peu justifiés et faibles culturellement parlant.
- 3^{ème} compétence : la rédaction révèle des qualités très inégales dans la maîtrise de la morpho syntaxe comme de l'orthographe et du vocabulaire.

Plusieurs arguments pouvaient être avancés :

Pistes de réflexion possibles :

- **Ecrire pour s'inscrire dans le monde**
 - S'inscrire dans la société par l'écriture : le pouvoir écrire qui permet le pouvoir agir dans les démarches sociales (procédures administratives, faire connaître ses besoins, ...)
 - L'illettrisme marginalise : exemples, *Illettré* de Cécile Ladjali ; *La Cérémonie* de Claude Chabrol, *L'Analphabète* d'Agota Kristof
 - Ecrire comme construction sociale : entretenir un réseau social (courriers, sms, ...)
 - Les prix Nobel de littérature valorisent des auteurs reconnus dans leur œuvre comme au service de l'humanité
 - La quête d'une reconnaissance et d'une rencontre avec un public : film *Un homme idéal* de Yann Gozlan
- **Ecriture, apprentissage scolaire et non scolaire qui permet une construction intellectuelle, psychologique**
 - Apprendre à écrire permet de découvrir une école de la rigueur. Apprendre à écrire, c'est s'inscrire dans un temps de l'effort ; apprendre à construire une pensée, une histoire.
 - L'apprentissage du geste graphique est un geste technique. Lire et écrire sont liés : un enfant de CP entre dans un cadre d'écriture quand il peut lire ce qu'il écrit et être lu par d'autres.
 - Ecrire pour mieux lire.
 - Exemples : *Comment j'ai appris à lire* d'Agnès Desarthe,
- **Ecriture pour se construire**
 - **comme récit et compréhension de soi**, récit introspectif : *Le premier homme* d'Albert Camus, *Journal* d'Anne Franck, *Quand tu écouteras cette chanson* de Lola Lafon
 - **comme réparation de soi et résilience** : *Enquête sur la disparition d'Emilie Brunet* d'Antoine Bello, *Le scaphandre et le papillon* de Jean-Dominique Bauby, *Le comte de Montecristo* d'Alexandre Dumas,
 - **comme enquête sur soi et sa famille** *La carte postale* d'Anne Berest
 - **écrire pour survivre** *L'écriture ou la vie* de Jorge Semprun, *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal
- **Ecrire, une expérience sensible, dimension artistique et expressive**

Film *Ecrire pour exister* de Richard La Gravenese

 - Dans la classe, le cahier d'écrivain accueille et nourrit la recherche de la construction de soi mais aussi permet la découverte de la dimension artistique de l'écriture.
 - Les ateliers d'écriture poétique participent à l'expérience esthétique de l'écriture.
 - Si l'écriture participe à la construction de soi, elle peut même être au service d'une sublimation de soi, un moteur d'épanouissement.

↳ **Conseils aux futurs candidats pour cette troisième partie :**

- Parfaire sa culture générale tout au long de l'année pour pouvoir appuyer sa réflexion sur des exemples en lien avec le sujet. Cela permettra au candidat de recenser, avant la rédaction, des exemples qui peuvent illustrer pertinemment ses propos et d'équilibrer ses propos entre texte-source et références personnelles.

- Prendre le temps de bien lire le sujet pour repérer les mots-clés.
- Suivre le plan quand il est suggéré, sinon, veiller au brouillon à organiser son propos et à le structurer à l'aide de liens logiques. Sur sa copie, marquer les paragraphes de manière claire et précise : saut de ligne, alinéa.
- Être vigilant sur l'introduction et la conclusion qui sont des moments forts auxquels il faut accorder toute l'attention qui s'impose. La conclusion doit être l'aboutissement de la réflexion et témoigner de la progression de cette dernière. Il est nécessaire d'élaborer une conclusion qui ne se limite pas à une phrase, au terme d'un parcours réflexif. Quant à l'introduction, elle doit clairement identifier l'enjeu du sujet, annoncer le plan.
- Travailler les savoirs fondamentaux et rédiger régulièrement pour s'entraîner. Revoir les connaissances en langue : ponctuation, syntaxe, orthographe, grammaire. Les meilleures copies se caractérisent par une très bonne maîtrise de la langue et un usage du lexique varié, précis et approprié.
- Travailler sa culture générale, littéraire et artistique afin d'enrichir la réflexion d'exemples variés et pertinents.
- Soigner la rédaction : la correction de la langue ; la pertinence du vocabulaire.
- Soigner sa copie : produire une copie lisible, aérée.
- Relire attentivement sa copie : bien gérer son temps pour permettre la correction des erreurs.

ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

Épreuve d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et les [programmes des cycles 1 à 4](#). Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Programme de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 ;
- de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques.

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'**au moins trois exercices indépendants**, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 05/20 est éliminatoire.

La durée de composition est de 3 heures. Le coefficient attribué à l'épreuve est 1.

Présentation du sujet 2024

L'épreuve de mathématiques est commune aux différents concours (concours externe public, concours externe privé, seconds concours internes et troisième concours).

Le sujet de la session 2024 est composé de cinq exercices indépendants recouvrant les champs suivants :

- **Exercice 1** : volumes, calcul de longueurs, étendue, médiane, moyenne ;

- **Exercice 2** : nature des nombres, arithmétique, fonctions, géométrie plane ;
- **Exercice 3** : patron, probabilités ;
- **Exercice 4** : vitesse, pourcentages, utilisation d'un tableur, moyenne, calcul de longueur ;
- **Exercice 5** : géométrie plane, algébrisation, inéquation, théorème de Pythagore, calcul d'aire et de périmètre, utilisation de Scratch.

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

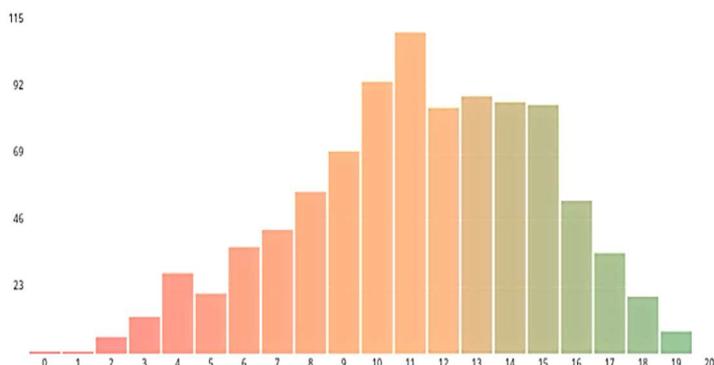
La correction syntaxique et la qualité écrite de la production des candidats ont été prises en compte par l'instauration d'une pénalité globale d'un point maximum sur l'ensemble de la production.

Éléments statistiques

La dispersion des résultats de la session 2024 est présentée dans le tableau ci-dessous selon les différents concours de recrutement.

Concours	Minimum	Premier Quartile	Médiane	Troisième Quartile	Maximum	Moyenne	Effectif
Concours externe public	0,25	9,25	11,75	14,5	19,5	11,75	944
Concours externe privé	0	7,25	10	13	19	10,25	170
2nd concours interne public	2,5	6,75	11,5	13,5	17	10,25	44
2nd concours interne public Saint-Pierre-et-Miquelon	6,25	6,75	9,25	12	14,5	9,5	5
3^{ème} concours public	1,25	6	10,25	13,75	19,75	10	137

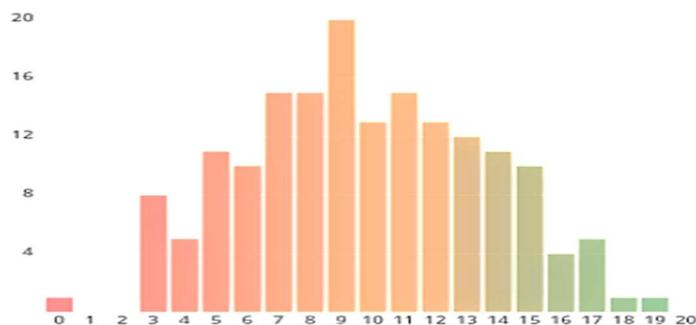
⇒ Concours externe public



- 944 copies corrigées ;
- 49 candidats ont obtenu une note éliminatoire (5,2 %) ;
- 112 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (11,9 %) ;
- 116 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (12,3 %).

Exercice	Exercice 1 3,5 points	Exercice 2 3,5 points	Exercice 3 3,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 4 points
Moyenne	2,44	1,5	2,72	3,57	1,67

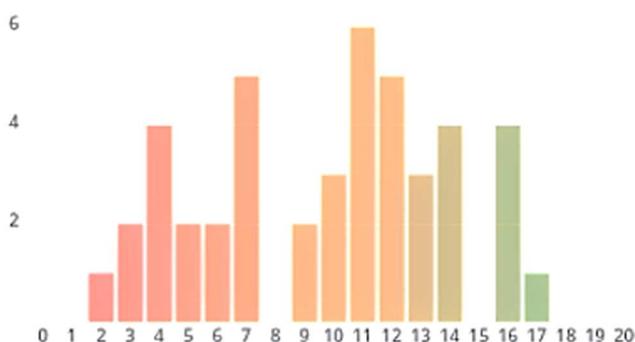
⇒ Concours externe privé



- 170 copies corrigées ;
- 14 candidats ont obtenu une note éliminatoire (8,2 %) ;
- 26 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (15,3 %) ;
- 11 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (6,5 %).

Exercice	Exercice 1 3,5 points	Exercice 2 3,5 points	Exercice 3 3,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 4 points
Moyenne	2,26	1,15	2,45	3,26	1,39

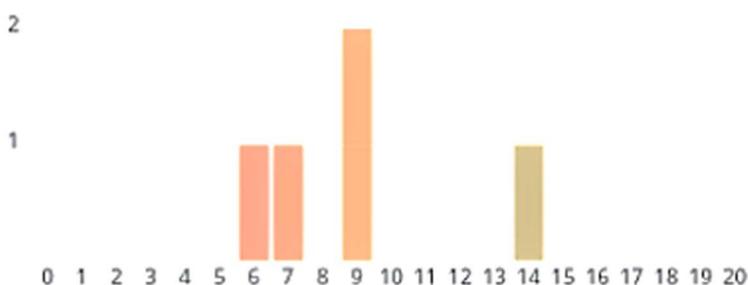
⇒ Second concours interne



- 44 copies corrigées ;
- 7 candidats ont obtenu une note éliminatoire (15,9 %) ;
- 7 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (15,9 %) ;
- 5 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (11,4 %).

Exercice	Exercice 1 3,5 points	Exercice 2 3,5 points	Exercice 3 3,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 4 points
Moyenne	2,29	1,31	2,34	3,18	1,51

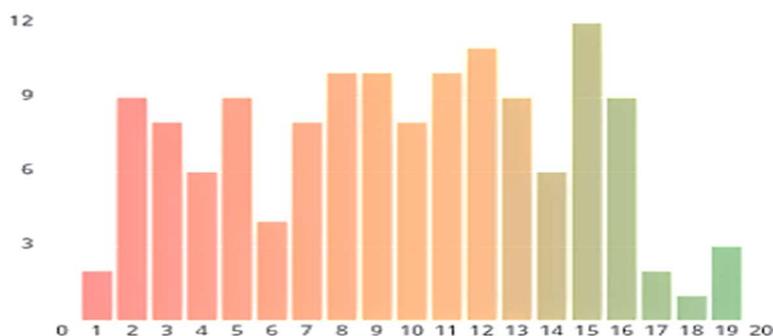
⇒ Second concours interne Saint-Pierre-et-Miquelon



- 5 copies corrigées ;
- Aucun candidat n'a obtenu une note éliminatoire ;
- Aucune copie pénalisée dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production ;
- Aucun candidat n'a obtenu une note supérieure ou égale à 16.

Exercice	Exercice 1 3,5 points	Exercice 2 3,5 points	Exercice 3 3,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 4 points
Moyenne	1,75	0,88	2,08	3,23	1,52

⇒ Troisième concours



- 137 copies corrigées ;
- 25 candidats ont obtenu une note éliminatoire (18,2 %) ;
- 20 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (14,6 %) ;
- 15 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (10,9 %).

Exercice	Exercice 1 3,5 points	Exercice 2 3,5 points	Exercice 3 3,5 points	Exercice 4 5,5 points	Exercice 5 4 points
Moyenne	2,11	1,07	2,29	3,38	1,52

Éléments de correction

Les tableaux ci-dessous présentent sous forme synthétique des éléments de correction pour chacune des questions des exercices du sujet. Destinés à aider les futurs candidats dans leur préparation du concours, ils ne prétendent ni à l'exhaustivité des démarches de résolution possibles ni à une rédaction attendue.

⇒ EXERCICE 1

A.1.	Longueur étiquette : $\pi \times 8,4 \approx 26,4$ cm.
A.2.	Valeur exacte du volume : $\pi \times 4,2^2 \times 15 = 264,6\pi$ cm ³ = 0,2646π L ≈ 0,83 L
A.3.	La courbe C ₃ correspond au remplissage du pluviomètre de Jules. La courbe C ₁ correspond au remplissage du pluviomètre d'Inès.
B.1.	Moyenne à Rennes : $\frac{65+103+24+122+53+44+19+27+57+134}{10} = 64,8$ mm Moyenne à Lyon : 70,6 mm. C'est donc Lyon qui a les plus fortes précipitations mensuelles en moyenne sur l'année scolaire 2022-2023.
B.2.	Étendue à Rennes : 134 – 19 = 115 mm Étendue à Lyon : 179 – 18 = 161 mm Les niveaux de précipitation à Lyon sont plus dispersés qu'à Rennes.
B.3.	FAUX, confusion entre moyenne et médiane.

⇒ EXERCICE 2

1.	VRAI $0,28 = \frac{28}{100}$
2.	FAUX contre-exemple $a = 1, b = 0,5$
3.	VRAI. Pour tout entier k et p , $2k + 1$ et $2p + 1$ sont des nombres impairs.

	Leur produit vaut $(2k + 1)(2p + 1) = 4kp + 2k + 2p + 1 = 2(2kp + k + p) + 1$. Il existe un entier $q = 2kp + k + p$ tel que le produit soit égal à $2q + 1$ donc le produit est un entier impair.
4.	FAUX. Une expression de la fonction f est $f(x) = -1,5x + 2$.
5	VRAI. ADE et ABC sont des triangles semblables car ils sont isocèles et ont un angle commun. Donc $BC = \frac{7,8 \times 2,9}{2,4} = \frac{377}{40} = 9,425 \text{ cm} \approx 9,4 \text{ cm}$.

⇒ EXERCICE 3

A.	Réalisation d'un patron cohérent dont les carrés sont de côté 3,8 cm.
B.1.	Résultats possibles : tous les nombres entiers de 2 à 12.
B.2.	Les issues sont (3 ;1), (2 ;2), (1 ;3), donc la probabilité d'obtenir la somme 4 est égale à $\frac{3}{36} = \frac{1}{12}$.
B.3.a.	C'est la somme 7.
B.3.b.	Il y a 6 issues qui réalisent l'événement donc la probabilité d'obtenir 7 est égale à $\frac{6}{36} = \frac{1}{6}$ (évaluer en cohérence)
C.	Les événements « obtenir 0 » ou « obtenir 3 » ont une probabilité égale à $\frac{6}{36} = \frac{1}{6}$.

⇒ EXERCICE 4

A.1.a.	Plots équidistants : $\frac{200}{8} = 25 \text{ m}$. Lola : $4 \times 200 + 1 \times 25 = 825 \text{ m}$
A.1.b.	Vitesse moyenne : $\frac{825}{5} = 165 \text{ m/min}$.
A.2.	Vitesse moyenne de Joris : $\frac{700}{5} = 140 \text{ m/min}$. Soit 8,4 km/h.
A.3.	Pourcentage de distance supplémentaire : $\frac{825}{700} \approx 1,178$ soit 18 % arrondi à l'unité.
B.1.	Formule dans la cellule D2 : « = B2 * 200 + C2 * 25 ».
B.2.	Formule dans la cellule E2 : « = D2 / 5 * 60 /1000 ».
B.3.	Somme des distances parcourues par les élèves : $2 \times 550 + 575 + 4 \times 625 + 2 \times 650 + 3 \times 675 + 6 \times 700 + 750 + 3 \times 775 + 2 \times 825 + 850 = 17275$. Effectif de la classe : $2 + 1 + 4 + \dots + 1 = 25$ Moyenne : $\frac{17\ 275}{25} = 691 \text{ m}$
C.1.a.	$\frac{20}{x} = \frac{5}{3}$ donc $x = \frac{3 \times 20}{5} = 12 \text{ m}$.
C.1.b.	Longueur de la piste : $20 \times 2 + 12\pi \approx 78 \text{ m}$.
C.2.	On a $\frac{\text{longueur}}{\text{largeur}} = \frac{5}{3}$ d'où $\text{longueur} = \frac{5}{3} \text{ largeur}$. On a alors :

	$2 \times \text{longueur} + \text{largeur} \times \pi = 200 \Leftrightarrow 2\text{longueur} + \frac{3}{5}\pi \text{longueur} = 200$ <p>Donc $\text{longueur} = \frac{200}{2+0,6\pi} \approx 51,48 \text{ m}$</p> <p>et $\text{largeur} = \frac{200}{2+0,6\pi} \times \frac{3}{5} \approx 30,89 \text{ m}$.</p> <p>On valorisera toute autre méthode correcte.</p>
--	--

⇒ EXERCICE 5

A.1.	Avec 5 picots de côté, on peut faire 4 bandes de 3 carrés comme sur l'image soit 12 carrés ou une illustration
A.2.	Géoplan de côté 9 picots : $4 \times (9 - 2) = 28$.
A.3.	Le nombre de carrés que l'on peut réaliser sur un côté de géoplan à n picots est égal à $n - 1$. Si l'on compte 4 côtés de longueur $n - 1$, il y aura alors 4 carrés comptés en trop (un par « coin » du géoplan). Le nombre de carrés pour réaliser le tour est donc égal à $4(n - 1) - 4 = 4n - 8$. D'autres démarches sont possibles.
A.4.	On résout l'inéquation $4n - 8 < 107 \Leftrightarrow 4n < 115 \Leftrightarrow n < \frac{115}{4}$ Donc le géoplan aura au maximum 28 picots sur son côté soit 784 picots.
B.1.	Trapèze rectangle de petite base 3 cm, de grande base 12 cm et de hauteur 9 cm.
B.2.a.	Aire de cette figure : $9 \times 3 + \frac{9 \times 9}{2} = 67,5 \text{ cm}^2$ D'autres calculs possibles.
B.2.b.	Périmètre de cette figure : $9 + 3 + \sqrt{9^2 + 9^2} + 12 = 24 + 9\sqrt{2} \text{ cm}$.
B.3.	A = 45 B = 297 C = 135

Analyse des productions des candidats

⇒ Remarques générales

Un candidat au CRPE, qui sera chargé d'enseigner les mathématiques à l'école primaire, doit posséder des connaissances mathématiques solides, être rigoureux dans sa rédaction et ses justifications, ainsi que disposer des connaissances en didactique des mathématiques. Le jury recommande particulièrement aux candidats la lecture des documents ressources disponibles sur Éduscol pour les accompagner dans leur préparation au concours, notamment les guides fondamentaux pour la résolution de problèmes.

Par ailleurs, il est attendu de tout futur professeur des écoles qu'il soit explicite dans ses raisonnements, qu'il démontre une mobilisation efficace et efficiente de ses connaissances mathématiques, tout en veillant à l'exactitude de la langue, à une utilisation précise et adéquate du vocabulaire et des notations mathématiques. Le candidat doit démontrer qu'il ne suscitera pas chez les élèves de raccourcis ou de fausses conceptions qui pourraient générer des obstacles dans leur parcours scolaire.

Il est également important que les candidats fassent preuve d'esprit critique en étant attentifs à la vraisemblance et à la cohérence des résultats. Le jury invite également les candidats à développer une gestion raisonnée du temps comprenant notamment une lecture attentive des consignes et une justification synthétique de leur réponse sans recopie inutile de l'énoncé.

Sur la forme, la présentation de la copie, la pagination, la distinction entre les différents exercices et

questions du sujet, la mise en évidence des résultats, l'orthographe, la lisibilité et la qualité de l'écriture sont des éléments essentiels de l'évaluation, reflétant la manière dont le candidat se projette comme futur professeur des écoles.

⇒ EXERCICE 1

La première partie de cet exercice exploitait la formule du volume d'un cylindre en fonction de sa hauteur, tant algébriquement que graphiquement, tandis que la deuxième partie mobilisait des connaissances de statistiques.

Le jury attire particulièrement l'attention des futurs candidats sur la nécessité pour un professeur des écoles de bien maîtriser le vocabulaire mathématique et les notions qui y sont rattachées. Ainsi, il s'agit de bien faire la distinction entre aire, périmètre et volume et de savoir mobiliser à bon escient les formules afférentes.

D'autre part, de nombreuses erreurs dans les conversions ont été relevées, ainsi qu'une gestion approximative des arrondis. Le jury rappelle que le format de la réponse attendue ne doit pas être considéré comme anecdotique par les candidats (L ou cL, valeur exacte ou arrondie, etc.).

La deuxième partie révèle une maîtrise satisfaisante de la notion de moyenne d'une série statistique. En revanche, des confusions persistent chez certains candidats entre médiane et moyenne.

⇒ EXERCICE 2

Plusieurs questions de cet exercice, le moins bien réussi, mobilisaient des compétences et des connaissances essentielles pour les futurs professeurs des écoles, notamment à travers leur rôle majeur dans l'enseignement de la construction du nombre.

Le jury formule les quelques remarques et recommandations suivantes aux futurs candidats :

- La compréhension des nombres décimaux et de leurs différentes écritures reste à consolider. L'inclusion de l'ensemble des nombres décimaux dans celui des nombres rationnels ne semble pas connue pour certains candidats.
- La deuxième question n'a rencontré que peu de réponses justes. De nombreux candidats proposent un contre-exemple avec $b = 1$ ce qui laisse planer un doute sur leur compréhension de la division.
- La troisième question est très rarement réussie, attestant la difficulté pour les candidats à exprimer un nombre impair sous la forme $2n + 1$ avec n entier.
- Plusieurs candidats confondent les nombres impairs et les nombres négatifs en donnant comme contre-exemple $(-2) \times (-2) = 4$.
- Le raisonnement sur un entier quelconque est une démarche qui reste exceptionnelle. Un exemple particulier ne peut constituer une preuve d'un cas général et laisse supposer une mauvaise compréhension du raisonnement hypothético-déductif pourtant inhérent à l'activité mathématique.
- La plupart des candidats ont utilisé le théorème de Thalès pour la dernière question. Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de démontrer le parallélisme des droites dans ce cas.

⇒ EXERCICE 3

Cet exercice composé de trois parties mobilisait essentiellement des connaissances en probabilités. La première partie révèle la capacité de la majorité des candidats à produire l'agrandissement d'un patron de cube. Cependant, des confusions entre patron et perspective cavalière ont parfois été relevées.

Dans les parties suivantes, la plupart des candidats ont été en mesure de s'appuyer sur une modélisation correcte de l'expérience aléatoire. Quelques candidats ont avancé un nombre d'issues sans justification. Le jury recommande de faire figurer sur la copie tous les éléments, sous une forme ou sous une autre, permettant de justifier la réponse.

⇒ EXERCICE 4

Hormis la troisième partie, cet exercice a permis de mettre en avant les réussites de bon nombre de candidats. Ainsi, le peu d'erreurs relevées dans la détermination d'une vitesse en m/min, les conversions d'unités m/min en km/h et les calculs de moyenne soulignent la qualité de la préparation des candidats.

Le jury souligne également la bonne maîtrise attestée des candidats de cette session dans les questions relatives à l'utilisation du tableur. En particulier, la diversité des solutions proposées par les candidats a été un élément apprécié. Le jury rappelle néanmoins que l'écriture d'une formule de tableur utilisant des opérations doit comporter les symboles correspondants (+, -, *, /).

La dernière partie de l'exercice a en revanche été diversement traitée. Certains candidats attestent

d'une maîtrise très fragile de la notion de périmètre : le périmètre du rectangle central a souvent été ajouté au périmètre des deux demi-cercles.

Le jury pointe des difficultés récurrentes dans la mise en équation d'un problème et la résolution d'un système d'équations. Certains candidats ont utilisé, à juste titre, la proportionnalité de la longueur de la piste par rapport à la longueur du rectangle, mais sans que celle-ci ne soit démontrée. Le manque de cohérence de certains résultats (vitesse proche de 0, moyenne de distance parcourue proche de 0) amène une nouvelle fois le jury à inviter les candidats à se relire et à contrôler leurs résultats.

Enfin, l'erreur d'écrire $\frac{125}{700} \times 100 \approx 18\%$ apparaît souvent laissant apparaître une fragilité dans la connaissance des pourcentages.

⇒ EXERCICE 5

Dans ce dernier exercice, la modélisation et la maîtrise du calcul littéral ont rarement été mises en évidence chez plusieurs candidats, comme en attestent le taux d'évitement et de contournement de plusieurs questions. La difficulté pour les candidats de se représenter la situation et de formuler correctement leur raisonnement, parfois en barrant leurs écrits, ne permet pas au jury de valoriser certaines démarches. La réponse étant donnée dans l'énoncé, plusieurs candidats tentent une explication très approximative et peu convaincante. Le jury conseille aux futurs candidats de laisser une trace de leur production, même incomplète, et de s'appuyer sur un schéma ou une représentation leur permettant d'illustrer leur raisonnement.

Une nouvelle fois, le jury pointe le manque de cohérence de certains résultats : certains candidats oublient que n est un entier après la résolution de l'inéquation.

L'utilisation du théorème de Pythagore n'a pas engendré de difficulté, en revanche certains candidats s'arrêtent à des mesures à la règle pour le calcul du périmètre et peinent à fournir une valeur exacte.

Enfin, le jury recommande aux futurs candidats de développer leur pensée algorithmique, notamment via Scratch.

ÉPREUVES ÉCRITES D'APPLICATION AU CHOIX

La moyenne des notes obtenues à chacune des trois épreuves

	Concours externe public	3 ^{ème} concours	Concours externe privé	2 nd concours interne	2 nd concours interne SPM
Histoire-géographie EMC	9.74/20	8.30/20	11.7820	11.4/20	12.75/20
Sciences et technologies	12.45/20	10.9920	11,14/20	9.80/20	14/20
Arts	10.87/20	8.17/20	9.37/20	8.21/20	8.75/20

1. Epreuve écrite « Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique »

L'épreuve soumise aux candidats de cette session 2024 est composée :

- D'une partie Histoire notée sur 14 reposant sur le parcours personnel et politique de Simone Veil, et visant à éclairer les contextes de la shoah, de son action politique (loi sur l'IVG) et de la construction européenne.
- D'une partie EMC notée sur 6 points abordant la question de l'égalité filles/garçons en l'éclairant par une analyse des valeurs républicaines et des modalités de sensibilisation et d'engagement des enfants.

Les sujets proposés visent à évaluer les capacités des candidats à :

• **Eclairer le sens des supports proposés en les articulant à une bonne connaissance des programmes** en l'occurrence ici, le génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale, la construction européenne, la loi sur l'IVG qui peut être reliée à la partie EMC dédiée à la valeur républicaine de l'égalité au prisme des rapports hommes/femme. Il est aussi attendu que les candidats aient une approche historique minimale de ce qui peut être entendu par « témoin et acteur » de l'Histoire, de la place des commémorations dans le récit national. Le jury n'attend pas un propos de « spécialiste » sur ces questions mais une analyse simple est claire des enjeux d'enseignement.

• **Mobiliser des compétences didactiques et pédagogiques en sachant concevoir et mettre en œuvre des séquences et séances pertinentes.**

De fait, les correcteurs soulignent que les meilleurs candidats ont su :

- Concevoir de manière cohérente des séquences et séances, respectant les différentes phases d'apprentissage, proposant une véritable activité cognitive aux élèves, et mentionnant les durées des séances.
- Elaborer une réflexion sur le rôle et l'activité de l'enseignant, au-delà de la simple transmission orale de connaissances.
- Présenter des éléments de différenciation et d'évaluation dans les séances et séquences proposées.
- Proposer une trace écrite, associée à une stratégie d'élaboration avec les élèves.

L'attribution des notes des candidats s'est fondée sur leur plus ou moins grande réussite à maîtriser ces attendus.

Les résultats des candidats et les enseignements que l'on peut en tirer :

Tous types de concours confondus (concours externe public, privé, second concours interne, 3^{ème} concours), 471 candidats de l'académie de Normandie ont choisi cette épreuve. Les moyennes, suivant les concours, se situent dans une fourchette allant de 8,21 à 9,74.

Ces moyennes légèrement inférieures à celles de la session précédente, sont décevantes. Elles sont tirées vers le bas par le fait que 57 candidats ont obtenu une note éliminatoire inférieure à 5/20.

Ces candidats n'ont pas su faire preuve d'une maîtrise suffisante des attendus de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe et/ ou d'une absence de maîtrise des contenus et démarches didactiques et pédagogiques nécessaires à l'enseignement de ces disciplines.

Des conseils à l'attention des futurs candidats :

Les contenus disciplinaires :

Il faut savoir maîtriser les notions essentielles des programmes du premier degré. Pour ce faire, une analyse approfondie de chaque thème d'histoire -géographie EMC est nécessaire. Cette analyse suppose de bien comprendre le sens de chaque notion structurante, et l'articuler aux finalités et aux objectifs d'enseignement. Ce travail de fonds suppose la réalisation d'un dossier par thème car les candidats ne peuvent découvrir les notions le jour de l'épreuve, le dossier documentaire ne peut être compris qu'à l'aune de cette analyse préalable.

Les démarches pédagogiques :

Trop de copies se contentent de « plaquer » des démarches apprises sans que le sens de celles-ci soit véritablement compris. Par exemple, des titres de séances sont mentionnés sans qu'ils soient articulés à une question ou un fil directeur identifiable, de mêmes trop de « séquences » ne sont qu'une addition de séances sans articulation entre elles, ni à un fil directeur global.

Trop souvent, des « mise en activité » sont proposées sans qu'elles soient justifiées. Ainsi des travaux de groupe sont souvent proposés mais le candidat ne dit pas pour quelles raisons il a choisi ce type de dispositif, ni ce qu'il en attend au plan pédagogique. Il est nécessaire aussi d'explicitier les rôles respectifs de l'enseignant et des élèves dans la mise en œuvre d'une activité. Il est par exemple demandé de rédiger pour la partie histoire, une trace écrite, ce qui est fait mais sans la

référer à un objectif initial et sans montrer si elle est coconstruite par l'enseignant et les élèves, ni comment.

De manière plus générale pour donner du sens et de la cohérence à toute démarche pédagogique, les candidats doivent travailler à :

- L'élaboration d'un fil conducteur fondé sur les notions contenues dans les programmes, fixer un ou des objectifs pédagogiques clairs et énoncer tout en les justifiant, des compétences attendues.
- Tout plan de séquence ou de séance doit prendre appui sur les éléments ci-dessus et chaque phase doit être articulée aux précédentes de manière cohérente jusqu'à l'évaluation qui répond aux objectifs et aux compétences travaillées.
- Quand un support est mobilisé, le candidat doit montrer que celui-ci permet de répondre aux objectifs attendus.
- Construire des plans de séquence et des séances permettant aux élèves de se questionner, de résoudre une problématique et de s'engager dans la construction de leur savoir.
- Enfin s'assurer d'une maîtrise suffisante de la langue française, sans laquelle le métier de professeur des écoles n'est pas envisageable.

2. Epreuve écrite de Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet portant sur le thème de l'escrime a permis d'aborder les différents domaines des sciences et technologie en mêlant didactique et pédagogique. Cependant le domaine de l'énergie n'a pas été abordé dans ce sujet. Les domaines : le corps humain, matériaux, objets techniques et codage ont été abordés.

La majorité des candidats a répondu à l'ensemble des questions, ce qui indique que le sujet était assez long pour le temps imparti de l'épreuve. Seul un candidat a rendu une copie blanche

Niveau des candidats

Comme l'an passé, malgré l'apparente facilité du sujet, les exigences en termes de connaissances, de lexique et de rigueur scientifique ont rendu ce sujet finalement assez discriminant. Les candidats dans l'ensemble ne maîtrisent pas suffisamment les concepts ni le vocabulaire scientifique.

Du point de vue pédagogique, la mise en œuvre de situations et d'activités pédagogiques reste encore abstrait pour un certain nombre de candidats.

Même s'il s'agit d'une épreuve scientifique, il est important que les candidats rédigent leurs réponses en français sans abréviation ou schématisation. Il est également nécessaire de soigner la qualité de la syntaxe et de l'orthographe afin de faciliter la lecture et la compréhension par les correcteurs.

3. Épreuve écrite d'Arts

Le sujet :

L'épreuve d'application du domaine arts comportait un volet Éducation musicale et un volet arts plastiques. Pour chaque partie, le candidat devait élaborer une fiche de préparation pour le cycle 3 en Education musicale au Cycle 3 et pour le cycle 1 en Arts plastiques. Pour chaque partie de l'épreuve une œuvre de référence au programme du CRPE était soumise à l'analyse du candidat : *Beautiful Tango* de Hindi Zahra pour l'Éducation musicale et *Tête de Génie de la montagne Yamabiko* pour la partie Arts plastiques.

Bilan général :

L'ensemble des copies présentent des niveaux très contrastés. Certaines copies montrent une capacité d'analyse et de projection dans le métier d'enseignant. D'autres, au contraire, restent très superficielles dans leur analyse, attestant d'un manque de culture artistique et un manque d'opérationnalité et d'enjeux d'apprentissage pour les élèves. Il est rappelé aux candidats que l'épreuve « arts » ne peut constituer un choix par défaut car elle requiert des connaissances et des compétences spécifiques et exigeantes. La connaissance des œuvres au programme du CRPE est indispensable. Les candidats n'étant pas en capacités de mobiliser une culture artistique utile au traitement du sujet en l'articulant à un projet d'enseignement se trouvent inévitablement fragilisés.

Un nombre important de copies présente une syntaxe et une orthographe difficilement compatibles avec l'exercice des fonctions d'enseignant dans le premier degré. Le jury a tenu compte dans sa notation de la maîtrise de la langue française du candidat.

Les copies les mieux réussies ont les qualités suivantes :

Les bonnes copies reflètent des compétences certaines en matière d'analyse et d'argumentation. Elles répondent de manière explicite aux sujets tant sur le plan didactique que pédagogique et prennent appui sur des enjeux et contenus bien identifiés et maîtrisés pour chacune des deux parties de l'épreuve : piliers du PEAC, implication de l'élève dans le projet d'apprentissage et possibilité qui lui est offerte de faire des choix éclairés, place et fonction des œuvres utilisées, compétences langagières et linguistiques mobilisées, l'évaluation).

Les bonnes copies mettent en perspective les documents proposés et attestent chez le candidat de bonnes capacités d'analyse, de connaissances et d'une curiosité artistique lui permettant d'effectuer des analogies pertinentes entre les œuvres et les possibilités d'action des élèves. Ces copies présentent des séquences contextualisées, opérationnelles et adaptées aux niveaux des élèves.

Les propos construits (introduction, développement, conclusion) sont souvent plus riches.

Conseils aux candidats :

- **Attester de capacités d'analyse :** les candidats qui ne parviennent pas à dépasser le stade de la description des œuvres fournies ne sont pas en mesure de produire une analyse pourtant indispensable à la construction de réponses au niveau attendu. Les candidats doivent être en mesure d'identifier les caractéristiques des œuvres et de les contextualiser afin de montrer qu'ils disposent de la culture artistique et de la curiosité nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de l'Éducation artistique et culturelle.
Dans cette perspective, l'esprit critique est nécessairement convoqué : il s'agit pour le candidat de se montrer capables de percevoir l'intérêt et les obstacles des œuvres et documents fournis à sa sagacité.
- **Identifier et formuler une problématique :** La problématique structurant le corpus de documents est le fil conducteur, c'est-à-dire le cap que ne doivent jamais perdre de vue les réponses formulées par les candidats. Tout propos liminaire ayant pour objet d'énumérer à la manière d'un catalogue les différents documents proposés, doit être proscrit au bénéfice de leur intégration dynamique à la problématique. Il s'agira alors d'appréhender les documents comme des matériaux propres à étayer l'argumentation au fil de l'exposé (illustration par des exemples précis et concrets, références aux programmes, intégration au PEAC de l'élève) et de témoigner ainsi de sa bonne compréhension des enjeux de l'Éducation artistique à l'école.
- **Elaborer des propositions concrètes adaptées aux niveaux des élèves :** on ne saurait trop conseiller aux candidats de bien prendre la mesure de ce que peuvent être les conditions de fonctionnement d'une classe et ce, quel que soit le cycle. Les mises en œuvre proposées se révèlent en effet trop souvent vagues ou confuses. Un malentendu apparaît fréquemment qui laisserait entendre qu'il suffirait de "faire" pour apprendre. Une réelle capacité à anticiper c'est-à-dire à se projeter dans l'activité des élèves, à en expliciter les enjeux et à en percevoir les possibles résultats est attendue. En somme, il est important de pouvoir soi-même répondre

à des questions a priori simples mais essentielles comme : quelles pratiques artistiques, quelles fonctions pour les œuvres utilisées, quelles interactions entre élèves, quelles pratiques langagières, quels apprentissages visés ? C'est bien par la richesse, la cohérence, le caractère très concret des situations d'apprentissage/enseignement proposées et l'articulation qui en est faite avec les programmes que le candidat doit exprimer sa compréhension de la réalité professionnelle qui l'attend en fonction du niveau de classe et de l'âge des élèves. Pour cela, les candidats devraient contextualiser le projet d'enseignement en évitant de se cantonner à une séance, identifier les aspects langagiers et linguistiques mobilisés pour la séance, intégrer des éléments relatifs à l'évaluation dans toutes ses dimensions.

- **Se former au rôle et au moment d'exploitation des références artistiques dans une séquence d'enseignement :** un nombre important de copies laissent penser que les œuvres ne seraient que des modèles ou des objets de culture déconnectés de la pratique artistique des élèves. Il est conseillé aux candidats de se former sur les fonctions des œuvres dans le processus de création des élèves, quel que soit le domaine artistique. L'articulation entre l'exploration, la recherche des élèves et les œuvres est trop rarement présente. En arts, il est indispensable de ne pas confondre l'œuvre avec sa reproduction et d'avoir conscience des écarts qui en découlent en termes d'approche sensible, d'analyse et de compréhension d'une référence artistique.
- **Faire preuve d'une bonne maîtrise de la langue :** Il est conseillé aux candidats de se relire et d'éviter de recourir à une langue familière orale. La qualité de l'expression écrite, la clarté du propos et l'exactitude orthographique sont des exigences que le futur enseignant a le devoir de cultiver et de manifester dans sa copie. Une maîtrise du lexique spécifique des disciplines artistiques est également attendue. Pour attester de leur maîtrise du lexique, les candidats ne doivent s'empêcher de fournir la définition des termes utilisés (tempo, pulsation, ostinato, assemblage, arts primitifs...)

Pour l'Éducation musicale :

Quelques pistes permettant au candidat d'apprécier la distance critique qu'il aurait été intéressant d'exprimer par rapport au document musical proposé, faisant alors état d'une réelle capacité à s'emparer de la matière sonore de façon adaptée aux élèves : le document *Beautiful Tango* d'Hindi Zahra présentait ainsi un réel niveau de difficulté lorsqu' on envisageait de l'associer à une activité d'apprentissage s'adressant à des élèves du 1^{er} degré. En effet, sa grande densité sonore dans le cumul des couches rendait délicate son utilisation avec des élèves de CM1 – CM2.

Il aurait donc été pertinent que le candidat, tout en mettant en évidence les éléments descriptifs génériques de l'œuvre susceptibles d'être exploités dans un tel cadre pédagogique (Timbres, Formation, Genre, Répertoire, Forme, Caractère, Écriture et Style), puis en resserrant la focale sur les axes d'étude esquissés par le sujet (Métrique, traitement du Rythme, Tempo, Ostinati structurants...), sache mettre en lumière les difficultés pour un élève à être, par exemple, en capacité d'isoler des timbres de couleur très proches, de discerner des éléments de variation fine au sein d'un déroulement répétitif, ou encore de bien différencier les notions de pulsation, rythme et tempo (si tant est que le candidat maîtrise bien lui-même les définitions et leurs champs d'application) sans oublier de penser le rapport à une transcription graphique ou encore l'implication du corps, via la chorégraphie ou la mise en espace, afin de rendre concrète l'appréhension du temps de l'œuvre.

Pour envisager ensuite une vraie entrée dans une action de créativité, il était important de concevoir des étapes sécurisantes pour l'élève dans le déroulé du scénario didactique et pédagogique qui tiennent compte de la connaissance de son développement cognitif, à ce stade de son parcours scolaire, et de proposer une progression de l'apprentissage avec des situations de mise en œuvre concrètement décrites. Le candidat doit ainsi amener le jury à comprendre pas-à-pas la place de l'enseignant dans l'étayage de l'élève et du groupe interagissant avec celui-ci lors d'activités plus ou moins collectives en fonction des objectifs à atteindre, sans oublier de convoquer des ressources musicales complémentaires permettant d'illustrer et d'alimenter le référentiel d'inspiration de l'élève, seul capable de le mettre en posture de créateur.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

ÉPREUVES D'ADMISSION

Préambule :

L'épreuve de leçon porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle est notée sur 20 avec un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

La durée de préparation est de deux heures tandis que la durée de l'épreuve est d'une heure :

- Français : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie
- Mathématiques : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Sur le concours externe

Nombre de postes : 318

Nombre de candidats admissibles : 622 (84 hommes -12.69% - et 578 femmes – 87.31%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	344	291	27	662	11.27 sur 20
Entretien	395	236	31	662	12.19 sur 20
Facultative Langues Vivantes	210	128	49	387	12.31 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **178 points** soit une moyenne générale de **19.77/20** sur l'ensemble des épreuves.

Sur le 3^{ème} concours

Nombre de postes : 8

Nombre d'admissibles : 18 (2 hommes -11.11% - et 16 femmes – 88.89%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	9	8	1	18	11.18 sur 20
Entretien	12	5	1	18	12,41 sur 20

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

Facultative Langues Vivantes	7	2	2	11	14 sur 20
---	---	---	---	----	------------------

Le 1^{er} candidat totalise **168.50 points** soit une moyenne générale de **18.72/20** sur l'ensemble des épreuves.

Sur le concours externe privé

Nombre de postes : 31

Nombre de candidats admissibles : 68 (5 hommes -7.35% - et 63 femmes – 92.65%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	38	27	3	68	12.18 sur 20
Entretien	38	27	3	68	12.02 sur 20
Facultative Langues Vivantes	12	11	5	28	10.96 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **165.25 points** soit une moyenne générale de **18,36/20** sur l'ensemble des épreuves.

Sur le 2nd concours interne public

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats admissibles : 10 (1 homme -10% - et 9 femmes – 90%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note ≥ 10	Nombre de candidats Note ≤ 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	3	6	1	10	8.72 sur 20
Entretien	3	6	1	10	6.39 sur 20
Facultative Langues Vivantes	1	1	0	2	8 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **122.50 points** soit une moyenne générale de **13.61/20** sur l'ensemble des épreuves.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

Sur le 2nd concours interne de Saint-Pierre et Miquelon

Nombre de postes : 1

Nombre de candidats admissibles : 3(3 femmes – 100%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note \geq 10	Nombre de candidats Note \leq 10	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	3	0	0	3	14.17 sur 20
Entretien	2	1	0	3	11.33 sur 20
Facultative Langues Vivantes	1	1	0	2	8 sur 20

Le 1^{er} candidat totalise **145.25 points** soit une moyenne générale de **16.14/20** sur l'ensemble des épreuves.

I. *Première épreuve orale : « Leçon » en mathématiques et français*

A. Présentation générale de l'épreuve

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant aux plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Coefficient 4. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Remarques :

Conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021, la leçon, première épreuve d'admission au CRPE, consiste en l'exposé d'une séance d'enseignement. À la suite des épreuves écrites de français et de mathématiques dont l'objectif est l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires, la leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas un exposé disciplinaire, mais une épreuve pratique s'appuyant sur les connaissances

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

didactiques et pédagogiques du candidat. Elle porte sur un sujet fourni par le jury pour un niveau scolaire donné.

Des auditeurs libres peuvent demander à assister à un entretien, en tant qu'observateur silencieux assis en fond de salle. Ces personnes, après avoir déposé leur demande auprès de la DEC du Rectorat, doivent se présenter au moins 30 minutes avant le début de l'épreuve aux organisateurs. Ces observateurs seront accueillis dans la mesure du possible, sous réserve de l'accord du candidat observé et dans la limite de deux observateurs par groupe horaire. Un observateur inscrit doit prévenir la DEC suffisamment tôt de son absence, le cas échéant. Le jury rappelle qu'un candidat est libre d'accepter ou non la présence silencieuse en fond de salle, d'un observateur.

Durée de l'épreuve :

Durée de préparation : deux heures

Durée de l'épreuve : une heure

- Français : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie
- Mathématiques : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

B. Les sujets

Le sujet précise le niveau ou les niveaux de classes visés et indique la période de l'année à laquelle se situe la séance à construire. Par exemple, il peut s'agir d'une classe CP en période 1 ou d'un cours double CM1-CM2 en période 3.

- Le sujet précise la séquence dans laquelle se situe la séance que doit présenter le candidat, ainsi que le positionnement de la séance dans cette séquence.
- Le sujet est explicitement articulé au programme.
- En français, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire et sur l'une des différentes composantes qui structurent l'enseignement de la langue à la maternelle et du français aux cycles 2 et 3.
- En mathématiques, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire.

Exemple de sujets :

Domaine : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral	Cycle : Cycle 1	Classe : MS
Période : 3	Séance de structuration	
Place dans la séquence :	Les élèves sont allés visiter un musée.	
Sujet : Après la visite dans un musée, dans le cadre d'une séquence d'enseignement à partir d'une œuvre d'art, vous réalisez une séance de structuration du lexique.		
<i>Décrivez les activités proposées, vous explicitez vos choix mais aussi les objectifs visés, la place de l'enseignant, le rôle des élèves et l'organisation matérielle.</i>		

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

Domaine : Espace et Géométrie – Découverte du cube	Cycle : Cycle 2	Classe : CE2
Période : 4	Début de la séquence	
Place dans la séquence :	Séance de découverte	
Sujet : En vous appuyant si besoin sur les documents ci-dessous, dans une séquence visant la connaissance du cube, vous présenterez une première séance. <i>Le candidat fera apparaître les objectifs, les points de vigilance, les choix pédagogiques et didactiques et l'activité attendue des élèves.</i>		

Composition du dossier sur lequel s'appuie le sujet :

- Le dossier ne saurait excéder 2 ou 3 pages A4, compte tenu du temps de préparation imparti et de la durée de l'épreuve.
- Si cela est jugé utile par les concepteurs, le dossier fournit un extrait du programme ou d'autres documents institutionnels tels que les *Attendus de fin d'année* ou les *Repères annuels de progression*.
- Le dossier intègre des éléments variés jugés utiles. Il peut s'agir d'extraits de documents ressources institutionnels, d'extraits de manuels, d'albums ou de livres de littérature, de documents produits par un enseignant, de travaux d'élèves, etc.

Ce qui pourra être attendu des candidats (cf. Note de commentaire relative à l'épreuve de leçon en français et en mathématiques (1ère épreuve d'admission))

- Le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement.
- Le candidat expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique.
- Le candidat intègre l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.
- Le candidat exploite le dossier. Il peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.
- Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.

Nous rappelons que le candidat peut commencer librement sa prestation par l'exposé en français ou en mathématiques, après en avoir informé le jury.

Nous recommandons aux candidats qui souhaitent mesurer eux-mêmes le temps, en plus des examinateurs, de s'équiper préférentiellement d'un simple chronomètre ou d'une montre.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

C. La prestation des candidats

A) Exposé

Dans une large majorité, et pour les deux disciplines, l'exposé oral des candidats est d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes. Fréquemment, le candidat n'a pas tenu compte de tous les termes de l'énoncé, au risque de s'en éloigner sensiblement. Certains candidats meublent cette présentation orale en décrivant les documents du sujet et en les paraphrasant, ce qui n'est pas utile au jury. Le candidat ne démontre alors pas sa capacité à extraire et faire siennes les informations utiles à son propos.

Le jury conseille aux candidats de personnaliser, voire personnifier, davantage leur présentation afin de donner une incarnation à la situation et ne pas évoquer une situation trop fictive à laquelle le candidat aura du mal à revenir lors de l'entretien. La place et le rôle de chaque personne (professeur, élève, voire ATSEM) est à préciser.

Le jury constate que certaines situations qui relèvent de l'enseignement en maternelle sont traitées comme des situations face à des élèves plus âgés, sans tenir compte de leurs capacités cognitives, verbales et émotionnelles.

Le jury souligne que l'exposé sert à ouvrir un champ de questions riches et variées, pour l'entretien, au profit du candidat. Cet exposé doit permettre de cibler un objectif d'enseignement explicite et cohérent avec la consigne du sujet. Le jury conseille aux candidats de prendre le temps de le rappeler et le détailler dans son contexte, avant la description de la mise en situation. Enfin, la séance exposée au titre de la consigne doit s'inscrire dans un plan de séquence qu'il convient d'énoncer.

Enfin, le jury constate globalement que les candidats ont une posture qui sied à la situation d'un concours professionnel discriminant, par le discours, le niveau de langage, les convenances de civilité voire l'attitude physique. L'absence d'un de ces éléments est préjudiciable au candidat.

Généralement, les prestations de qualité se caractérisent par :

- Une bonne gestion du temps.
- Une présentation dynamique, voire par l'utilisation du tableau mis à disposition.
- Une analyse pertinente des objets d'apprentissage.
- Une bonne problématisation de la situation proposée.
- Une convocation pertinente des documents fournis et/ou choisis par le candidat.
- Des choix didactiques appropriés, des objectifs d'enseignement et de enjeux d'apprentissage clairement identifiés.
- Une bonne exploitation du dossier fourni. Le candidat peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il peut expliciter, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document.
- Une énonciation du plan lors de l'exposé oral, pour mieux structurer le propos.
- Une attention particulière et favorable au candidat lorsque celui-ci évoque une forme de différenciation, à partir de critères de réussites explicites.

B) Entretien

Le jury met en garde contre l'utilisation « passe-partout » de termes, de références à des auteurs ou concepts que certains candidats essaient de glisser sans être en mesure de les développer ni de les expliciter à l'occasion de questions précises.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

Le jury met en garde contre certains tics de langage qui alourdissent le discours et remarque parfois une utilisation approximative de la langue orale (liaisons, accords) clairement incompatible avec le niveau d'exigence demandé dans ce concours.

Le jury constate des faiblesses didactiques récurrentes en maths (ex : chiffre/nombre, fonctions du nombre, etc.)

Les prestations de qualité se démarquent en ce que :

- L'activité de l'élève est au centre des préoccupations du candidat.
- Des modalités de différenciation sont proposées et les supports précisés, par les meilleurs candidats.
- La place de l'évaluation est réfléchie et approfondie, qu'elle soit diagnostique, formative ou sommative.
- La prise en compte du questionnement du jury repose sur de bonnes connaissances didactiques ou pédagogiques. Les ressources comme les guides disponibles sur Eduscol sont pertinemment convoquées avec des références comprises par le candidat et réinvesties à juste propos dans la séance imaginée.
- Le niveau de langue est adapté.
- Le candidat a une capacité à entrer dans le débat, à faire évoluer ses propositions. Les meilleurs candidats sont capables de mettre à distance leur proposition initiale et faire évoluer leur projet d'enseignement, en prenant en compte le contexte de la classe et de l'école.
- Le lexique théorique est correctement maîtrisé et réinvesti.

Le jury recommande aux candidats d'enrichir leur préparation par différents vecteurs et médias (cours, ouvrages didactiques et pédagogiques et particulièrement les documents institutionnels disponibles notamment sur Eduscol, tels que les guides).

Statistiques des notes (session 2024 – Académie de Normandie) :

<u>Concours</u>	<u>Moyenne exposé Français</u> <u>/8</u>	<u>Moyenne entretien Français</u> <u>/12</u>	<u>Moyenne Français</u> <u>/20</u>	<u>Moyenne exposé Maths</u> <u>/8</u>	<u>Moyenne entretien Maths</u> <u>/12</u>	<u>Moyenne Maths</u> <u>/20</u>	<u>Moyenne Globale</u> <u>/20</u>	<u>Médiane</u> <u>/20</u>
Externe public	4,8	7,2	12	4,6	6,9	11,5	11,7	12,5
Troisième concours	3,5	5,6	9,1	3,2	5,2	8,3	8,7	9
Concours privé	5,4	7,5	12,9	4,6	6,9	11,5	11,9	11

II. *Deuxième épreuve orale : « Entretien »*

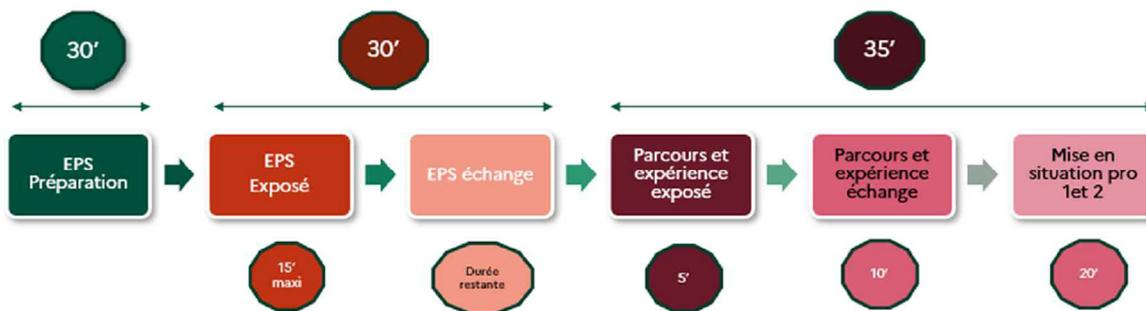
L'épreuve comporte deux parties et dure 65 minutes. **Le candidat dispose de trente minutes de préparation.**

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. Coefficient 2.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

Chronologie de l'épreuve



La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. **Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes.**

Il se poursuit par un entretien avec le jury **pour la durée restante impartie** à cette première partie (de 15 à x minutes). Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Les constats des jurys

Cette épreuve est discriminante. Elle met en avant les connaissances didactiques et pédagogiques des candidats qui restent globalement très hétérogènes.

En EPS, il est attendu du candidat qu'il contextualise le sujet et montre qu'il a fait sienne la problématique, qu'il inscrive sa séance dans une programmation plus large, rappelant les enjeux de l'EPS, et qu'il soit capable de situer le cadre de référence, notamment les lois relatives au système éducatif ou l'inclusion des personnes porteuses de handicap.

D'une façon générale, les candidats en réussite ont montré :

- De bonnes connaissances pédagogiques et didactiques en EPS ;
- Une capacité à organiser son exposé en planifiant son propos et à répondre au jury de façon claire et étayée ;
- Une bonne connaissance du développement moteur et psychologique de l'enfant ;
- Une réelle capacité à proposer des situations d'enseignement en lien avec les enjeux identifiés ;
- Une bonne capacité à organiser son exposé avec l'annonce claire d'un plan précis.

Des constats positifs ont été relevés :

- Les enjeux sont bien identifiés pour certains candidats ;
- La mise en sécurité des élèves est prise en compte ;
- Des variables didactiques pertinentes accompagnées d'une bonne connaissance du développement de l'enfant ;
- Une bonne capacité d'analyse ;
- Une bonne prise en compte des différents rôles possibles des acteurs (ATSEM, AESH) ;

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

- Les candidats répondent précisément à la question en caractérisant l'obstacle auquel les élèves sont confrontés. Il est à noter que les hypothèses des causes de ces obstacles, clairement exprimés par les candidats, doivent être en cohérence avec les pistes didactiques proposées.
- Une ambition portée à l'EPS au travers de situations d'apprentissage proposées et à leur évolution ;
- Une inscription du module d'EPS dans une programmation annuelle plus large enrichie d'une ouverture interdisciplinaire ;
- Les exposés structurés de plus de 12/13 minutes ;
- Les candidats faisant preuve de dynamisme et d'un bon usage de la langue française ont été appréciés.
- Les candidats sont souriants avec une tenue adaptée ;

Des constats négatifs ont également été notés :

- Un manque de connaissance sur le développement du jeune enfant induisant des mises en situations parfois fort peu réalistes ;
- Les situations d'apprentissage manquent de réalisme de la part des candidats : elles ne correspondent pas toujours aux besoins et à l'âge des élèves. Il est constaté un fort décalage entre la théorie et la pratique particulièrement en classe de maternelle ;
- Une maîtrise insuffisante de ce que recouvre le terme « programmation » ;
- Des difficultés à proposer une situation d'apprentissage en lien avec les enjeux identifiés ;
- Une méconnaissance de l'école maternelle et de son programme ;
- Un manque de connaissances didactiques de l'enseignement de l'EPS, voire de préparation pour certains ;
- Certains concepts mal compris sont trop vite énoncés sans réel fondement : un déséquilibre notable, chez certains candidats, entre des propos introductifs théoriques connus et une conception de situation d'apprentissage non pertinente.
- L'EPS n'est pas considéré comme support possible à l'enseignement du langage ;
- Le référentiel de compétence du PE n'est pas suffisamment connu ;
- Les outils de suivi des élèves dans les différents cycles sont également insuffisamment connus (LSU et carnet de suivi des apprentissages) ;
- La chaîne hiérarchique est méconnue ;
- L'évaluation et les critères de réussite ne sont pas toujours indiqués ;
- Peu de différenciation proposée ;
- La séance n'est pas inscrite dans une séquence : le sujet est traité dans une seule séance ;
- Il manque très souvent les éléments suivants : place de la séance dans la séquence, le but, des critères de réalisation, les critères de réussite, les variables ;
- Manque d'ouverture sur des prolongements, sur l'interdisciplinarité ;
- Le parallèle entre l'EPS et la santé n'est pas toujours présent ;
- Pas d'articulation entre les situations présentées et les APSA de référence ;
- Les éléments constitutifs des APSA ne sont pas connus ;
- Le recours à la vidéo (pour permettre aux élèves et/ou l'enseignant d'analyser les prestations) n'apparaît pas faisable et réaliste ;
- La première priorité de l'école qui est la sécurité des élèves, n'est pas identifiée et mobilisée par les candidats.
- Beaucoup de candidats ont une préparation à l'épreuve d'EPS très superficielle, essentiellement axée sur les 4 APSA des épreuves. Les situations proposées ne sont pas suffisamment contextualisées ;
- Les candidats doivent veiller à lire les programmes et les attendus et à s'en emparer dans un but analytique ;
- Vision trop technique des candidats sur la pratique sportive à l'école ;
- Bon nombre de candidats méconnaissent les volumes horaires de l'EPS ;

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

- Les situations d'apprentissage sont fréquemment peu explicites lors de l'exposé, amenant le jury à demander des précisions qui auraient pu être évitées ;
- Vision trop technique des candidats sur la pratique sportive à l'école ;

Les conseils donnés aux futurs candidats

Globalement, les candidats ayant réussi l'épreuve ont un propos clair et structuré. De plus, ils ont la capacité de justifier leur choix pédagogique et les termes employés. L'appropriation des connaissances est attendue.

Les meilleurs candidats proposent des situations d'apprentissage qui permettent aux élèves de se confronter réellement aux obstacles et qui sont capables de répondre de façon pertinente aux questions posées et de réajuster leurs propositions initiales.

Nous apprécions les candidats qui font partager leur cheminement au cours des échanges et qui se montrent réactifs et capables d'une analyse réflexive.

L'exposé

Globalement, les candidats qui présentent leurs propos à la suite d'une annonce de plan (Introduction, développement et synthèse) permettent au jury une meilleure écoute. En effet, un propos mal organisé, des explications floues ou lacunaires sont sévèrement jugés.

- La préparation anticipée d'une structure de l'exposé apporte de la clarté au propos (cadre élaboré en amont du concours) ;
- Une expression correcte et modélisante est attendue. Le langage familier, les écarts de langage sont proscrits ;
- Utiliser le maximum de temps (15 minutes) ;
- Une bonne identification de l'obstacle et de ses impacts permet de proposer une situation pertinente ;
- Intégrer la séance proposée dans une séquence avec une situation de référence identifiée ;
- S'appuyer sur des situations de référence pour donner du sens aux situations d'apprentissage ;
- Les références au socle commun, aux éléments des programmes doivent être en lien avec le contenu de l'exposé et l'objectif d'apprentissage.

L'entretien

La phase de questions/réponses doit permettre de faire évoluer la situation présentée lors de l'exposé, sans que le candidat soit déstabilisé.

- La terminologie doit être soignée : employer un vocabulaire non maîtrisé est déconseillé ;
- Prendre en compte les capacités motrices en fonction de l'âge des élèves ;
- Le jury recommande aux candidats de faire preuve de bon sens : proposer des situations simples en prenant en compte leurs réalisations sur le terrain et en les inscrivant dans une progressivité ;
- Il est indispensable que le candidat identifie clairement l'objectif d'apprentissage de la séance proposée ;
- Prévoir des prolongements à la situation pédagogique, dans les cycles et dans le parcours des élèves ;
- Varier les propositions pour les jeux collectifs ;
- Le jury apprécie quand le candidat précise les consignes données aux élèves ;
- Utiliser le tableau favorise l'illustration d'une situation d'apprentissage (le schéma sur feuille peut aussi avoir cette fonction) ;
- Un lien avec les autres disciplines est apprécié.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

La deuxième partie consacrée à la motivation du candidat et à la mise en situation professionnelle.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

Cet échange permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à montrer l'apport que son expérience professionnelle constitue dans l'exercice du métier d'enseignant du premier degré et dans ses relations avec l'institution scolaire.

Le deuxième temps d'échange est consacré à deux mises en situation professionnelle. Le jury apprécie l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République et les exigences du service public. Il s'agit également d'évaluer la capacité du candidat à faire connaître et faire partager ces valeurs et les exigences du métier.

Les constats des jurys

Sur la partie exposé les bons candidats se démarquent par la présence d'un véritable fil conducteur mettant en relation les expériences passées et les compétences acquises avec le métier de professeur des écoles.

Pour les mises en situations professionnelles, les bons candidats sont ceux qui témoignent de bon sens professionnel et d'opérationnalité.

Les candidats qui réussissent le mieux l'épreuve font preuve d'une capacité à contextualiser les connaissances scientifiques. Par ailleurs, ils ont également une bonne connaissance générale du système éducatif et des obligations du fonctionnaire.

Il a été noté un écart significatif entre la qualité des prestations, avec peu de candidats dans la zone moyenne.

D'une façon générale, les candidats en réussite ont pris appui sur leurs expériences personnelles et professionnelles et qui ont été capables d'effectuer un transfert de compétences vers le métier d'enseignant. Ils ont également manifesté de façon explicite leur engagement au service de la République et de ses valeurs et ont montré leur capacité à progresser dans l'analyse au cours des échanges.

Un excellent candidat, contextualise, est capable d'ancrer ses propos dans les textes de référence les plus récents, connaît les différentes notions (sait les définir et les expliciter), émet des hypothèses contextualisées sur les situations. Il connaît les partenaires de l'école, ses dispositifs, ses organisations. Il est capable de citer des auteurs de référence. Il possède un cadre théorique cohérent. Il est capable de proposer des outils et support sur lesquels prendre appui de manière concrète.

Il est capable d'explicitier les enjeux pour l'école et de les élargir à ceux de la société en général.

Les constats positifs

- Présentation du parcours professionnel structuré et préparé au regard du référentiel métier corrélé à l'expérience ;
- Les candidats, dans leur majorité, identifient bien les valeurs attendues ;
- Les candidats font appel à leur bon sens malgré leur inexpérience ou une connaissance partielle du sujet ;

Les constats négatifs

- Les candidats méconnaissent la notion de service public d'éducation. Le statut du fonctionnaire reste flou ;
- Confusion entre droit de retrait, réserve et devoir de neutralité ;
- Le référentiel de compétence du PE n'est pas suffisamment connu ;

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

- Méconnaissance de la chaîne hiérarchique de notre institution : le cadre institutionnel reste limité à l'échelle de l'école : pas d'évocation de l'équipe de circonscription, du nouveau statut du directeur et de la hiérarchie.
- Les droits et devoirs du fonctionnaire ne sont pas souvent évoqués dans les mises en situation.
- La mise en perspective des expériences professionnelles avec les compétences attendues pour devenir enseignant est parfois insuffisante ;
- Au-delà d'un manque de préparation certains candidats n'ont pas compris les enjeux du métier ;
- Des lacunes récurrentes sur le fonctionnement des différentes instances de l'école ;
- Les valeurs et les principes font encore l'objet de confusions ;
- Les missions du directeur d'école ne sont pas connues ;
- La question du signalement en lien avec la protection de l'enfance est peu connue. L'obligation légale n'est pas clairement identifiée.

Les conseils donnés aux futurs candidats

- L'usage des termes institutionnels doivent pouvoir être définis lors du temps d'échanges ;
- La préparation en amont doit permettre la fluidité du discours oral : une préparation minutieuse de la présentation professionnelle est attendue ;
- Lorsque le candidat a bénéficié de stages d'observation et de pratique accompagnée au cours de sa formation, il serait bénéfique de les valoriser lors de l'exposé oral ;
- La bonne connaissance de la communauté éducative est un point d'appui dans le traitement de la situation donnée ;
- Etudier le fonctionnement du système éducatif et sa mise en œuvre dans les écoles ;
- Approfondir ses connaissances sur le rôle de l'ATSEM (en classe, à l'école, avec les familles) ;
- Avoir une bonne connaissance des outils d'évaluation en élémentaire comme en maternelle ;
- S'approprier les outils et ressources liés aux valeurs et principes de la République (Vademecum de la laïcité, charte de la laïcité, PHARe)
- S'entraîner à rechercher et énoncer clairement la problématique qui émerge du sujet afin de structurer l'analyse et les propositions de solutions autour de celle-ci ;
- Effectuer une veille juridique et pédagogique via les sites et publications officiels.

III. Epreuve facultative : « Langues vivantes étrangères »

Rappel du déroulement de l'épreuve

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve débute par un exposé dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc..., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose en français la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes).

Cette seconde phase est suivie d'un échange avec le jury dans la langue vivante étrangère choisie.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

Note : Chacune des deux premières parties ne saurait dépasser le temps qui lui est réglementairement imparti, soit 10 minutes. Si le candidat n'a pas utilisé tout ce temps, l'échange en langue choisie avec le jury viendra compléter le temps prévu pour cette épreuve de langue vivante étrangère.

Bien que facultative, le jury rappelle que cette épreuve doit être préparée. Certains candidats ont en effet pu faire état de leur impréparation en raison du caractère optionnel de l'épreuve, vérifiée par les membres du jury.

Première partie

Le jury a apprécié la qualité des présentations personnelles proposées par un grand nombre des candidats, signe que ceux-ci se sont préparés efficacement pour répondre aux attendus de cette partie. Les bonnes prestations ont su proposer une mise en perspective cohérente et réfléchie du parcours des candidats, ce qui souligne la maturité de leur engagement ainsi que de leur choix de se présenter à ce concours et à cette épreuve.

Si cette présentation a été préparée en amont, le jury a observé que, dans l'ensemble, les candidats ont réussi à communiquer de façon naturelle en parlant sans notes et de manière fluide et naturelle.

Il apparaît aussi que, globalement, les candidats gagneront à approfondir et développer la présentation des documents du dossier. La brièveté observée la concernant explique qu'un certain nombre de prestations n'exploitent pas pleinement les 10 minutes et restent essentiellement consacrées à la présentation du candidat (dont on attend, pour citer les textes et pour rappel, qu'il « se [présente] rapidement »).

Pour la présentation des documents, un rappel des sources, des titres et du thème est certes incontournable mais insuffisant, en particulier puisque cela relève de la paraphrase.

Les meilleures prestations ont su, par exemple, interroger la dimension et l'intérêt culturels du dossier, anticiper sur la deuxième partie en identifiant les points d'appui ainsi que les difficultés propres au dossier et aux documents, mettre ces derniers en tension en montrant comment ils se répondent, les mettre en perspective avec les programmes, les documents institutionnels et le niveau ainsi que le cycle (et justifier), voire prendre une distance critique nuancée.

Quelques conseils aux candidats :

- Savoir se présenter.
- Aller du parcours personnel au parcours professionnel.
- Présenter ses motivations et son engagement.
- Être en capacité de valoriser ses compétences au service du métier visé.
- Savoir présenter des documents.
- Savoir décrire chaque document.
- Savoir analyser les documents (sens, cycle, exploitation, intérêt pour les élèves, explicitation au niveau des familles, travail avec des partenaires).
- Savoir problématiser et les mettre en perspective : en quoi ces documents mis ensemble permettent aux élèves d'apprendre une LV ? permettent à l'enseignant de réussir ses enseignements en LV ?

Deuxième partie

Pour ce qui est de la langue, les candidats sont renvoyés aux remarques faites pour les deux autres épreuves orales d'admission, remarques qui, évidemment, s'appliquent ici concernant cette seconde partie.

Les candidats ont montré qu'ils sont généralement familiers, à des degrés divers, des cycles 2 et 3 ainsi que de leurs attendus. On attirera l'attention sur le fait qu'il ne faut pas négliger non plus le cycle 1,

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

dont la connaissance est essentielle pour aborder certains dossiers, et en particulier ceux qui inviteraient à réfléchir à des approches pour sensibiliser les élèves à la diversité des langues et cultures.

Le jury conseille de relire avec attention les documents d'accompagnement pour les cycles, le guide d'accompagnement pour l'enseignement des langues vivantes étrangères et les programmes, les repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 6^{ème} ainsi que le guide pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle. La lecture du CECRL (et le volume complémentaire) est également recommandée. En effet, les références au CECRL pourront venir appuyer et justifier une mise en œuvre ou une proposition d'exploitation pédagogique.

Le jury espère que ces lectures aideront en outre à clarifier différents concepts didactiques professionnels (comme les notions de compétences, séance/séquence, objectifs, tâche finale, etc.) dont la maîtrise est incontournable mais qui reste pour certains candidats insuffisante.

Concernant les propositions d'exploitation didactique elles-mêmes, on rappellera qu'une activité ne saurait prendre tout son sens que si elle est associée à un objectif, clairement identifié, qui, lui-même, sera déterminé en fonction d'une tâche finale. L'annonce et l'explicitation de cette dernière devient dès lors un préalable incontournable et la tâche finale doit constituer une des pierres angulaires de la réflexion autour d'une unité d'apprentissage ou activité en amont. À ce titre les liens doivent donc être explicités pour souligner l'adéquation entre la tâche finale et une activité.

Toujours en lien avec la tâche finale, les bonnes prestations ont su aborder la question de l'évaluation, le plus souvent, et à juste titre, sous l'angle formatif, puisque ce processus évaluatif (qui peut prendre des formes diverses, parfois informelles) doit être pris en compte pour guider l'enseignant dans ses choix pédagogiques et didactiques.

D'une manière générale, les prestations pourront gagner en qualité en étant plus finement précisées, et le jury a particulièrement apprécié celles qui explicitent les choix d'enseignements et objectifs d'apprentissages des élèves, et ce d'autant plus lorsqu'ils sont adossés à une connaissance des programmes de cycle.

Les meilleurs candidats sont parvenus en outre à faire le lien avec la question de la prise en compte de tous les profils d'élèves et la gestion des hétérogénéités.

On terminera sur le chapitre de la mise en œuvre de propositions d'exploitation pédagogique par diverses remarques tirées de l'expérience de cette session, qui devraient permettre d'améliorer la pertinence, avérée, des prestations. Lorsque le dossier s'y prête (par exemple lorsqu'il contient des chansons, des comptines ou des poèmes), les candidats veilleront à intégrer des activités de phonologie (travail sur le rythme, l'intonation, la découverte et la familiarisation avec les phonèmes), notamment au travers des activités (scénarisées et inscrites dans une démarche actionnelle) qui pourront reposer sur la répétition. En complément, une gamme variée d'activités, qui s'appuieront éventuellement sur le numérique, permettra de diversifier les modes de découverte et d'apprentissage du lexique (notamment pour la phonologie) afin de faciliter la mémorisation des élèves.

Quelques conseils aux candidats :

Au regard du référentiel de compétences de PE, mettre en exergues

- La conception de séance et sa mise en œuvre (objectifs, place dans la séquence, outils et méthodes) en cohérence avec les documents du corpus,
- La mise en perspective de la séance et les effets sur les élèves,
- L'évaluation des acquis des élèves.

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

Communication

- Construire son propos, le structurer,
- Faire référence aux textes officiels (recommandations, programmes, ...),
- Expliciter les idées (séance, séquence),
- S'autoriser à avoir un regard critique sur les documents du corpus,
- L'évaluation des acquis des élèves.

Troisième partie

Concernant cette troisième partie, il a semblé pertinent, et utile, de revenir en particulier sur la maîtrise de la langue étrangère retenue. C'est en effet très souvent ici que le jury a pu pleinement juger de sa maîtrise par le candidat qui n'a pas pu préparer cette partie de l'épreuve en amont, comme pour sa présentation dans la première partie.

D'une manière générale, les candidats en ont une maîtrise globalement satisfaisante. Les très bons candidats ont su allier bonne maîtrise de la langue retenue et des réponses pertinentes et développées. Le jury tient à rappeler que pour chaque partie de l'épreuve, et en particulier les deux en langue étrangère, l'évaluation porte sur ces deux aspects qui ne sont pas appréciés séparément. Ainsi, un candidat bilingue ne saurait espérer avoir une note correcte si son propos n'est pas convaincant sur les plans didactique et pédagogique et, à l'inverse, un candidat doit être en mesure de s'exprimer clairement et avec un certain degré de correction s'il veut pouvoir exposer ses (bonnes) idées.

Ainsi, certains candidats ont pu être pénalisés par un niveau en langue qui ne leur a pas permis de formuler avec suffisamment de clarté ou de correction leur pensée, voire, et c'est plus problématique, communiquer car ils ne comprenaient pas toujours les questions.

Le jury souhaite ici préciser les attentes et formuler des pistes qui pourront aider les candidats à progresser en langue. Il convient en effet de remarquer que cette troisième partie suppose bien un entraînement régulier au cours de la préparation, notamment au travers de mises en situation mais aussi d'une exposition à la langue. C'est en pratiquant aussi régulièrement que possible que les candidats pourront progresser dans la maîtrise de la langue.

Pour cette épreuve, on vise le niveau B2. Les candidats pourront se reporter aux grilles d'évaluation pour le baccalauréat disponibles sur Eduscol pour connaître la définition des attendus pour chaque palier. Sur le plan linguistique, le candidat sera ainsi capable de « *produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations* » et, par ailleurs, « *la prononciation et l'accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais l'impact sur la compréhension est négligeable. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu* ».

Il est attendu en outre, et c'est vrai également pour la partie en français, que les candidats fassent la démonstration d'une réelle compétence de communication, ce qui implique qu'ils soient capables « *[d'argumenter] et chercher à convaincre* » et de « *réagir avec pertinence et relancer la discussion, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels* ».

Pour aider les candidats à évoluer vers ce palier en termes de compétences linguistiques, le jury souhaite mettre en garde contre certaines erreurs couramment commises, et en premier lieu celles qui pourraient nuire à la clarté du propos. Pour cette catégorie, on donnera comme exemples une maîtrise insuffisante du système des temps, de l'aspect et de la modalité ou un manque de maîtrise du système des pronoms (personnels, possessifs) et adjectifs/déterminants possessifs.

Il a été également relevé des erreurs concernant des structures simples et/ou courantes qu'on cherchera à réduire en nombre ; on peut citer par exemple :

Rapport de jury CRPE 2024 – Académie de Normandie

- la maîtrise des accords et le respect du genre (il peut y en avoir trois, masculin, féminin, neutre) ou du nombre (pour certaines langues, des catégories grammaticales peuvent être invariables contrairement au français – par exemple les adjectifs en anglais). On rappellera de plus que, à l’oral, les flexions pour le pluriel, souvent silencieuses en français, peuvent être prononcées (comme les -s finaux) ;
- la forme négative.

Concernant le lexique, les candidats pourront s’assurer de maîtriser des termes dont on peut facilement anticiper qu’ils feront bon usage le jour de l’épreuve (termes didactiques notamment). Cela leur évitera de mâtiner leur anglais de français ; à ce propos, on soulignera qu’être capable d’utiliser une périphrase, de reformuler, etc., pour contourner une difficulté lexicale, est une compétence qui sert l’efficacité de la communication et qui peut être travaillée.

On veillera enfin à acquérir une maîtrise de la prononciation des mots courants, qui peut aussi se préparer en amont, en se méfiant particulièrement des mots transparents (par exemple culture, society, diversity).

Enfin, des carences parfois importantes en ce qui concerne la culture du monde anglophone comme hispanophone sont pointées. La composante culturelle fait pleinement partie de l’enseignement d’une langue vivante.

Quelques conseils aux candidats :

- S'appuyer sur les informations délivrées aux temps 1 et 2 pour expliciter les idées et développer sa capacité à s'inscrire dans des échanges professionnels.
- Rebondir sur la question pour construire son propos et apporter une réponse claire.
- Ne pas hésiter à faire évoluer les propositions des parties 1 et 2 grâce au questionnement du jury.

Communication

- Maîtriser des références didactiques et pédagogiques en LVE pour illustrer les propos.
- La communication des idées, les développer, argumenter (à titre individuel, au sein d'une équipe).
- Savoir synthétiser une idée et faire du lien avec la pratique de classe en maternelle/en élémentaire.

Par ailleurs, il est vivement conseillé aux candidats de prévoir une montre ou un chronomètre afin de bien gérer le temps de l’épreuve.

D’une façon générale sur l’ensemble de l’épreuve, les jurys ont pu apprécier :

- des candidats motivés et préparés à l'épreuve, même si elle est facultative,
- des candidats qui ont pu, par leur posture corporelle, montrer leurs difficultés (grimaces, petits sourires, ...) mais qui sont restés concentrés et se sont accrochés aux échanges montrant ainsi leur motivation et leur engagement.